La Gazette en Yvelines

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

Accident de la route : un jeune homme laissé pour mort par ses amis

Faits divers page 10





MANTES-LA-JOLIE Jean-Luc Santini : « Le bilan [de Raphaël Cognet] est famélique »

■ POISSY

Une collecte pour aider les jeunes parents dans le besoin

Page 5

■ FONTENAY-MAUVOISIN

L'association Valeurs et culture arrête son mécénat

Page 6

ANDRESY

Rue de Chanteloup : vers une augmentation du nombre de logements ?

Page 8

■ VALLEE DE SEINE

Il tente de « foncer » sur les policiers au terme d'une course-poursuite Page 10

■ FOOTBALL

National 3 : le club des Mureaux s'impose face à l'US lvry

Page 12

POISSY

La villa Savoye transformée en décor de Cluedo

Page 14

TRIEL-SUR-SEINE

Le débat politique exorcise les tensions du conseil municipal

Actu page 4



LES MUREAUX
Rénovation
urbaine : le
quartier des
Musiciens parti
pour « un cycle



ACHERES

Les abonnés fibre craquent face aux débranchements intempestifs



de dix ans »

entrepreneur, commerçant, artisan

vous désirez passer votre publicité dans notre journal?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr



Depuis le mois de décembre, plusieurs

personnes, dont certaines plusieurs fois, ont été sollicitées pour répondre à un

sondage concernant l'actualité politique mantaise. Sont évoquées l'action du maire pour la ville, la gestion de la ville ou encore

MANTES-I A- IOI IE

Un étrange sondage dont l'approche est ubuesque

LUCILE GIROUSSENS

Nouvel élément qui tend à montrer que l'ambiance se crispe de plus en plus autour de la politique locale mantaise. Depuis le début du mois de décembre, plusieurs Mantais ont été contactés pour répondre à un sondage téléphonique mené par Le terrain, prestataire d'Harris interactive. Ce sondage porte ainsi sur « l'actualité locale, politique et économique », selon un des sondés. Mais viennent ensuite plusieurs questions relatives à la crise que traversent la municipalité mantaise et l'action du maire, Raphaël Cognet (DVD).

Sont ainsi posées des questions concernant le regard porté sur l'action de Raphaël Cognet, si la situation actuelle est « injuste » pour lui, ou même de l'influence du président du Département, Pierre Bédier (LR), sur la politique menée par la Ville. « Cette approche faite et la méthodologie utilisée amènent naturellement le sondé vers une réponse positive envers le commanditaire de ce sondage », af-

firme une source proche de la mairie. Une présence dans le sondage que n'aurait, selon nos informations, pas apprécié Pierre Bédier, qui a adressé une mise en demeure au spécialiste de l'étude de marché. Parmi nos interlocuteurs, plusieurs s'interrogent sur la teneur des questions posées, plutôt favorables au maire actuel, et se demandent si elles n'émaneraient pas de l'entourage du maire mantais. Contactés, ni Harris interactive, ni Raphaël Cognet n'ont répondu à nos sollicitations. Le coût moyen d'un tel sondage est de 15000 euros, selon un habitué de ces méthodes.

Au Terrain, on assume n'avoir qu'un rôle de prestataire. « Je pense que pour avoir des informations relatives à cette étude, il me semble que ce serait mieux de s'adresser à Harris, ce sont eux qui sont en contact avec le commanditaire, indique-t-on à La Gazette. Nous on fait uniquement la partie terrain, on assure la logistique des interviews et ensuite on remet un fichier de données. » Alors comment expliquer la pré-

sence de personnes non-résidentes à Mantes-la-Jolie ?

Concernant l'identité des appelés, « ce sont des bases de numéros de téléphone aléatoires qui sont géolocalisées et qui permettent d'interroger les gens sur la ville de Mantes-la-Jolie », poursuit-on au Terrain. Pourtant, parmi les sondés se trouvent des personnes résidant à Mantes-la-Ville, et à Limay. Selon nos informations, six élus siégeant actuellement au conseil municipal ont également été appelés. Une Mantaise a quant à elle été sollicitée quatre fois depuis le début de l'enquête. « C'est un vrai sondage en bonne et due forme, avec un échantillon, pour lequel on doit respecter des structures d'échantillons, des règles méthodologiques, tout est fait dans les règles de l'art », se défend-t-on au

Parmi les questions posées aux répondants, l'une marque particulièrement. Dans un scénario où de nouvelles élections se produiraient, il est demandé de choisir entre quatre candidats: Raphaël Cognet, « maire sortant indépendant », Jean-Luc Santini (LR), « soutenu par Pierre Bédier », Marc Jammet, conseiller d'opposition communiste et celui de la liste Lutte ouvrière, Thierry Gonot. Soit la configuration actuelle du conseil municipal, qui ne prend pas en compte de potentielles candidatures socialistes ou de La

République en Marche. « Ce sondage est bidon, le résultat est écrit d'avance!, s'insurge un membre de l'opposition au maire. Evidemment que si nous revotons il y aura d'autres listes. Le commanditaire veut juste se faire mousser et faire croire qu'il est désiré, admiré. C'est du narcissisme pur et dur. »

Reste désormais à s'interroger sur la finalité de ce sondage. Pourraitil servir à jauger de la pertinence d'une nouvelle élection ? Et surtout juger la côte dont jouit Raphaël Cognet ? Désormais minoritaire

l'influence du président du Département.

demandé de choisir entre candidats : Raphaël et, « maire sortant indénat », Jean-Luc Santini « soutenu par Pierre Bé-Marc Jammet, conseiller seition, communiste, et

Concernant l'identité des appelés, « ce sont des bases de numéros de téléphone aléatoires qui sont géolocalisées et qui permettent d'interroger les gens sur la ville de Mantes-la-Jolie », poursuit-on au Terrain.

parmi sa propre majorité, sa lettre de démission serait toujours dans les mains du préfet à l'heure actuelle. Si les élus qui le soutiennent devaient également démissionner, l'organisation de nouvelles élections municipales serait inévitable, le nombre de colistiers présents sur la liste Mantes Unie ne suffisant pas à combler les départs. Reste à savoir quel sera le prochain épisode, l'édile devant annoncer sa démission lors du conseil municipal du 29 novembre dernier. Il en avait finalement été tout autrement.

PUBLI REPORTAGE Quand la technologie se met au service de la nature

La réserve nationale des étangs et rigoles d'Yvelines, une zone humide qui accueille près de 270 espèces d'oiseaux est désormais dotée d'un système automatique de pompage qui aide à la préservation de la biodiversité.

La réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yvelines, classée par l'Etat en avril 2021, intègre l'ancienne réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines datant de 1986, dont l'objectif était de protéger l'une des dernières zones humides continentales d'Île-de-France, héritage des vastes travaux hydrauliques de Louis XIV.

Classée site européen Natura 2000, la réserve abrite une biodiversité dense et un écosystème terrestre et lacustre qu'il est essentiel de protéger. Véritable richesse ornithologique du territoire, le site héberge aujourd'hui près de 270 espèces d'oiseaux, qui viennent se reproduire, en hivernage et en escale de migration. Les conditions climatiques et l'intensification de l'urbanisation jouent un rôle primordial dans la survie et le bienêtre de l'avifaune, et la montée des eaux, principalement engendrée par de fortes pluies, représente une réelle menace pour les œufs de ces espèces, qui risquent d'être noyés.

Pour pallier ce phénomène, les agents de la réserve naturelle se rendaient sur place à chaque évènement météorologique qui le nécessitait, pour activer ou arrêter un système de pompage qui permettait de maintenir un niveau d'eau favorable à la nidification.

Cette année, la SEVESC, filiale du groupe SUEZ, a installé un système d'automatisme pour contrôler et piloter à distance les deux pompes



Cette année, la SEVESC, filiale du groupe SUEZ, a installé un système d'automatisme pour contrôler et piloter à distance les 2 pompes par l'intermédiaire d'un smartphone ou d'une tablette.

par l'intermédiaire d'un smartphone ou d'une tablette. Cette technologie permet de s'affranchir des temps d'intervention et d'être plus réactif face aux épisodes pluviaux intenses. Les agents de la réserve sont alertés directement par sms ou mail du niveau de l'eau et peuvent programmer des consignes d'activation ou d'arrêt de pompes en cas de dépassement d'un certain seuil. « C'est ce qu'on attendait sans le rêver depuis de nombreuses années déjà » déclare Johanna Anglade-Garnier, Conservatrice à la réserve naturelle.

Ainsi, ce sont des centaines d'oiseaux qui bénéficient chaque année d'un espace paisible et plus sécurisé au sein de la réserve naturelle des étangs et rigoles d'Yvelines pour se reproduite et donner naissance à leurs petits.



La réserve abrite une biodiversité dense et un écosystème terrestre et lacustre qu'il est essentiel de protéger.

MANTES-LA-JOLIE

« Le bilan [de Raphaël Cognet] est famélique »

Représentant les 24 élus demandant la démission du maire, Raphaël Cognet (DVD), et actuel adjoint à l'urbanisme, Jean-Luc Santini (LR) s'exprime pour la première fois sur la crise politique qui secoue la mairie.

Que se passe-t-il à la mairie de Mantes-la-Jolie depuis quelques mois ?

À l'origine, nous, je parle là de 24 élus de la majorité, qui constitue d'ailleurs également la majorité municipale, avions décidé de démissionner, inquiets que nous étions de la gestion assez paralysante et aventureuse du maire. Étant des élus responsables et voulant éviter une période d'agitation à une ville qui n'en a pas besoin, nous nous sommes ravisés et rapprochés de lui pour entamer des négociations qui devaient conduire à son départ. Départ qu'il a accepté.

Nous pensions avoir trouvé une transition douce en lui laissant le temps de prévenir le préfet des Yvelines, ce qu'il a fait par courrier mi-novembre en actant sa démission au 31 décembre 2021, et aussi de se retourner professionnellement. De cette manière, nous préservions l'intérêt général qui nous guide.

À quoi vous attendiez vous lors du conseil municipal du 29 novembre?

À tout sauf à ce qu'il s'est passé. Raphaël Cognet n'a pas tenu parole. Quinze jours avant, je l'avais vu en tête-à-tête, il m'avait reconfirmé qu'il allait annoncer sa démission, qu'il avait d'ailleurs confirmée au Préfet le 15 novembre. Il m'avait dit les yeux dans les yeux, « je partirai le 2 janvier », en ajoutant qu'il ferait faire un constat d'huissier pour prouver qu'il ne prenait rien dans son bureau en partant.

Le conseil du 29 novembre était initialement prévu pour le débat d'orientations budgétaires. Nous avions convenu que tenir ce type de débat aussi engageant pour l'avenir n'était pas raisonnable alors qu'à l'issue de ce conseil, il devait démissionner. Et tout le monde a pu le constater, il n'a pas démissionné. Il a même organisé un happening déplacé et bien peu républicain.

Rien ne s'est passé comme prévu. Pourquoi ?

Car il n'a pas tenu ses promesses. On s'est rapidement rendu compte qu'il avait fait venir ses amis pour faire la claque, une centaine de personnes. Alors que dans un souci d'apaisement, et que notre capacité de mobilisation est sans commune mesure avec la sienne, nous avions demandé à nos soutiens de rester chez eux pour que la réunion se tienne dans la sérénité.

Il ne nous a pas fallu beaucoup de temps pour nous apercevoir qu'il se servait de ce conseil et ne tiendrait pas sa parole. Puis après avoir pris soin de clôturer la séance, il a donné la parole au public. Du jamais vu depuis 25 ans à Mantes-la-Jolie malgré les demandes répétées de l'opposition de gauche à laquelle il n'avait jamais jugé bon de donner satisfaction. Pourquoi ce revirement soudain ?

Il fallait aussi voter le passage aux 35 h et le nouveau régime indemnitaire pour certains agents communaux, en grève depuis le 18 novembre et qui manifestaient ce soir-là?

Une fois de plus, comme il ne se mouille pour rien, ne tranche aucune situation, il a fallu que Sidi El Haimer, adjoint aux affaires scolaires, Benjamin Vialay, adjoint aux finances, et moi-même rencontrions les syndicats le jeudi qui a suivi le conseil municipal pour obtenir la fin du mouvement en nouant un dialogue avec les agents qui n'avaient jamais été reçus par le Maire et ainsi leur permettre de faire à nouveau confiance à leurs élus, aux enfants de déjeuner et être gardés dans des conditions satisfaisantes.

Le maire a démenti plusieurs rumeurs le concernant, notamment la venue d'employés municipaux chez lui pour faire des travaux et l'achat d'un véhicule pour son épouse. Etiez-vous au courant ? À quoi peut-il faire allusion ?

J'espère que ce n'est pas le cas! Je sais juste la volonté du maire de dépenser une somme non-négligeable pour se faire aménager une salle à manger et une salle de bain à l'hôtel de ville dans

l'ancien appartement du gardien inutilisé depuis dix ans. Alors que les agents sont à l'étroit dans leurs bureaux et que le personnel de cantine demande à ce que son sort soit amélioré de quelques dizaines d'euros mensuels. On voit où vont les priorités dans une ville comme la nôtre. De telles dépenses somptuaires sont indécentes.

Quant à l'achat d'une voiture à sa femme : La réalité est autre. Outre la voiture avec chauffeur mise à sa disposition par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) il a commandé l'été dernier une Peugeot 5008 payée par la ville de Mantes-la-Jolie pour plus de 40 000 euros. Ce véhicule étant doté de sept places, il semble être utilisé dans le cadre privé, ce qui est formellement interdit pas la loi. Mais ce n'est pas mon sujet, c'est à la justice d'en décider.

Y-a-t-il d'autres dépenses qui vous semblent inconsidérées ?

Ça arrive, notamment avec les sujets qui lui sont chers, sans mauvais jeu de mots. Il a signé un contrat compris entre 500000 et 600 000 euros pour permettre à 15 classes de s'initier et de pratiquer les échecs pendant 4 ans. Je ne remets pas en cause l'intérêt des échecs qui est une activité très intéressante pour les enfants. Je dis juste que c'est quand même beaucoup d'argent pour une activité facturée à ce prix par le prestataire même s'il adore les échecs et qu'il joue en ligne avec quelques jeunes mantais... Tout de même!

On évoque des tensions depuis plus d'un an. Concrètement, quelles sont les conséquences ?

Deux opérations déterminantes pour l'avenir de Mantes, au Val Fourré et au Centre-ville se profilent à l'horizon. Sauf que la ville n'a pas l'argent pour conduire seule ces projets et qu'il est impératif de mettre à contribution l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain pour le Val Fourré et Cœur de Ville pour le Centre-ville. Donc nous ne pouvons compter que sur le Département et la Région. Comme le dit le proverbe : « Quand c'est flou, il y a un loup. »

La ville est pauvre, c'est une réalité! Quant à la communauté urbaine GPSEO, elle est sans le sou. Elle va sans doute être contrainte d'augmenter la taxe



« Nous avons des accords depuis longtemps, je l'avais vu 15 jours avant en tête-à-tête, on s'était organisés, on avait discuté, il m'avait reconfirmé que là de toute façon il allait démissionner. »

foncière de six points qui correspond en moyenne à une augmentation d'environ 30 % de cette taxe pour les propriétaires. Seuls le Département et la Région peuvent financer les deux grandes opérations du mandat : le Centre-Ville et le Val Fourré pour lequel l'ANRU et l'État vont contribuer. Vouloir les conduire à la hussarde, sans prendre soin d'un accord précis avec Valérie Pécresse et Pierre Bédier pour que, projets après projets, le consensus se fasse, c'est la garantie de l'échec.

A-t-il fait avancer certains sujets depuis qu'il est élu ?

Le bilan est famélique. Pour l'instant, il se fait mousser avec des projets datant de la période où Michel Vialay conduisait aux destinées de la ville : le square Brieussel et le Belvédère. Ce n'est pas un maire de projets et de réalisations, c'est un maire coupeur de rubans.

Pourquoi suscite-t-il chez une majorité d'élus autant de déception ?

Peut-être car nous avions placé beaucoup d'espoirs en lui. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est un garçon très sympathique. Dans mon esprit, c'était le maire de Mantes-la-Jolie pour les deux prochaines décennies, il lui suffisait d'emprunter les pas de ses prédécesseurs pour continuer de faire de cette sous-préfecture une ville agréable à vivre disposant d'une chance historique avec l'arrivée du RER Éole en 2025 qui va permettre à l'économie locale de se développer et rendre plus facile l'accès à l'emploi.

Pour gérer le quotidien, pour expédier les affaires courantes, il s'en sort. Mais dès que les dossiers sont plus consistants, que les enjeux prennent de l'ampleur, son action s'étiole, il se met aux abonnés absents. C'est sa marque de fabrique. Un jour c'est oui, le lendemain c'est non. Et parfois il n'attend même pas le lendemain. On le voit avec cette valse-hésitation concernant sa démission. Un jour je m'en vais, le lendemain je reste. Comment peut-on compter sur un garçon aussi inconsistant pour faire avancer une ville de 45 000 habitants?

Que ferez-vous en cas de nouvelle élection ?

Si le maire démissionne en même temps que ses soutiens, de nouvelles élections municipales devront avoir lieu car le conseil ne sera pas complet. L'inconvénient majeur résidera dans la paralysie de la ville pendant trois mois. Mais aussi des 72 autres communes qui constituent la communauté urbaine GPS&O forte de 400 000 habitants dont notre maire assure la présidence.

Pour corser le tout, les électeurs mantais risquent d'être appelés aux urnes pour deux scrutins différents à quelques semaines d'intervalle. Pour les municipales puis les présidentielles. Sans compter que l'organisation de nouvelles élections municipales coûterait de l'argent aux contribuables. Il faut mobiliser pour ça des agents municipaux qui sont légitimement rémunérés pour travailler ces jours-là. A-t-on vraiment besoin de ça? Ma réponse est contenue dans ma question.

LES MUREAUX

Rénovation urbaine : le quartier des Musiciens parti pour « un cycle de dix ans »

Les premières orientations ainsi que le calendrier de l'opération de rénovation urbaine ont été présentés à une trentaine de Muriautins le vendredi 3 décembre.

LUCILE GIROUSSENS

Dans la salle de l'espace Brassens, une trentaine de Muriautins prend place. Ce soir du 3 décembre, la Ville et le bailleur social Les Résidences Yvelines-Essonne ont présenté les grands axes de l'opération de renouvellement urbain du quartier des Musiciens dont les premiers travaux concernant les équipements publics devraient commencer en 2022. Mais élus comme bailleur ont insisté, les opérations concernant la démolition des trois tours Debussy, ainsi que la réhabilitation de 728 logements, se feront sur un temps très long, a minima jusqu'en 2027. Les habitants présents se sont montrés plutôt satisfaits du projet, mais aimeraient surtout que soient réglés leurs soucis du quotidien.

« C'est, un, quelque chose qui est un grand enjeu, deux, c'est quelque chose auquel je tenais particulièrement, fait remarquer le maire DVG, François Garay. La notion des Musiciens, c'est l'entrée de ville quand même, [...] c'est tout un pan de ville qu'il faut travailler. » L'édile insiste d'ailleurs sur la question du logement, et sa qualité : « Je trouve dommage que quand on arrive 20, 30, 40 ou 50 ans après, qu'on soient obligés de revoir complètement les logements, les réhabiliter. Peut-être que la durée de vie c'est de 50 ans, [...] mais c'est une vraie question, la capacité à maintenir en état tout un ensemble en tant que tel. »

Les ambitions de la première rénovation urbaine « un quartier exemplaire en matière environnementale [...], la réussite éducative », seront maintenues pour cette opération, assure l'adjoint à l'urbanisme, Boris Venon (PS), puisque le quartier devrait accueillir un pôle éducatif sur le modèle du Pôle Molière. « C'est un projet qui va prendre du temps, on va essayer d'aller le plus vite possible, poursuit-il. [...] La rénovation, il faut bien avoir à l'esprit qu'elle va nous entraîner sur un cycle d'à peu près dix ans.»

Un des chantiers d'ampleur concerne le relogement des résidents des 196

appartements des tours Debussy, vouées à disparaître. « On aura en fait une phase d'enquête sociale qui permettra de diagnostiquer vos besoins, de bien comprendre pour chacun ce dont vous avez besoin pour pouvoir atteindre un nouveau logement, on aura une période jusqu'à février 2022 pour pouvoir vous rencontrer, indique Marylin Nabais, directrice de l'agence des Mureaux des Résidences Yvelines-Essonne. [...] Le relogement ensuite se déroulera jusqu'en 2026. »

Concernant les réhabilitations de logements et des parties communes, elles porteront sur « une mise en conformité électricité, la réfection complète de vos pièces humides, sanitaires, la réfection de murs et sols [...] l'isolation thermique par l'extérieur [...], le remplacement de menuiseries extérieures et la réfection des toitures », énumère-t-elle, le but étant d'obtenir des logements moins énergivores. Le premier chantier démarrera à la Tour Rouget d'ici à début 2023, avant de s'étendre dans les deux secteurs Bizet et Rouget de Lisle entre fin 2023 et fin 2024. Les travaux se finiront ensuite sur les bâtiments de l'îlôt Chopin, mais aucune date n'a été annoncée à l'issue de la réunion.



Le coût total de ces réhabilitations a été estimé à 48 millions d'euros. « On a l'Agence nationale de la rénovation urbaine qui nous apporte 3,4 millions d'euros pour nous accompagner dans ce projet et le Département,11 millions d'euros », complète Marylin Nabais, directrice de l'agence des Mureaux du bailleur social.

Le coût total de ces réhabilitations a été estimé à 48 millions d'euros, « On a l'Agence nationale de la rénovation urbaine qui nous apporte 3,4 millions d'euros pour nous accompagner dans ce projet et le Département,11 millions d'euros », complète Marylin Nabais.

Le calendrier annoncé ne correspond pas tout à fait aux attentes de cette Muriautine, habitant dans les bâtiments Chopin depuis 1972. « On a toujours commencé par Bizet, Rouget et nous Chopin c'est toujours en dernier. On a l'impression qu'on n'avance pas, déplore-t-elle. [...] Il pleut sur notre palier, tous les ans on refait la terrasse [...]. Nous on a eu des travaux en 1997 sur Chopin, et depuis on a plus rien. »

Le calendrier, Marylin Nabais l'assume: « Quand on organise un phasage avec l'ensemble des professionnels qui sont chargés d'évaluer l'impact architectural dans le quartier on n'a pas forcément de cible par rapport à un choix sur l'historique. [...] Le démarrage se porte sur la tour Rouget puisque c'est la centralité du quartier, ça va nous permettre aussi de travailler les différentes architectures [...] qu'on attend demain qui sont en fait de casser l'image du quartier que vous avez aujourd'hui et donc vont nous permettre d'apporter des lectures différentes pour éviter d'avoir des bâtiments qui se ressemblent tous. »

« Je crois qu'aujourd'hui on amène un espoir, c'est important, conclut François Garay. Par contre il va falloir qu'on travaille, j'ai confiance en le bailleur, en ce que j'appellerai le quotidien, mais le quotidien qui sont là depuis 40 ans qui seront peut-être pas là dans 20 ans, ressentent aussi qu'on se préoccupe

TRIEL-SUR-SEINE

Le débat politique exorcise les tensions du conseil municipal

Alors que les élus triellois étaient appelés à une opposition d'idées sur le devenir de la ville, le débat mis à l'ordre du jour a finalement mis en scène les dissensions qui règnent dans l'assemblée.

KEVIN LELONG

Non sans frictions, le dernier conseil municipal s'est déroulé dans une atmosphère moins rude que les

précédents. Le débat de politique générale qui s'y est tenu a été l'occasion pour les élus de s'exprimer

Mercredi 8 décembre 2021 Conseil Municipal ORDRE DU JOUR A. Désignation
L'organisation d'un débat de politique générale avait été demandée par plusieurs élus minoritaires lors du conseil municipal précédent.

sur les altercations régulières entre majorité et opposition.

L'un des malaises qui entourait depuis plusieurs mois ces réunions a d'ailleurs vite été percé en début de séance. Ce 8 décembre, Souad Bendjeddou, Line Wenzel, Hassan Ahssakou et Elisabete Ramos Duarte Lesserteur, ont officialisé leur départ de la majorité en rejoignant le nouveau groupe minoritaire Vivre ensemble à Triel présidé par Sophie Kérignard (SE). Les quatre élus avaient endossé le chasuble d'opposant depuis l'éviction de Souad Bendjeddou à son poste d'adjointe aux finances en septembre 2020.

Les élus demandent une perspective d'ensemble

Plus tard dans la soirée, les quatre formations politiques qui composent le conseil ont chacune fait une déclaration d'une dizaine de minutes dans le cadre d'un débat de politique générale. Son organisation avait été demandée par plusieurs élus minoritaires après une nouvelle séance houleuse sur les choix du maire, Cédric Aoun (SE), en matière d'urbanisme. Comme évoqué par son initiateur, Yvon Rosconval, conseiller municipal du groupe Triel Autrement, la démarche avait pour but « de débattre sur une vision à long terme pour la

« Il serait temps de définir une politique de logement, concertée à l'échelle de la ville : et non pas, comme vous le faites, de l'appréhender au niveau de chaque quartier », juge notamment l'élu d'opposition face au maire. Son ancienne colistière, Sophie Kérignard abonde : « On peut vouloir travailler ensemble sur des questions d'urbanisme, sur la réhabilitation, sur l'environnement, mais encore faut-il avoir les informations. » Dans ses interventions le groupe Vivre ensemble à Triel a également dénoncé la tendance de Cédric Aoun à couper le micro de ses interlocuteurs durant leurs prises de parole, ce dernier invoquant le règlement intérieur.

S'appuyant sur le fait que la commission municipale « service à la population », la seule dans laquelle Mélody Sénat est représentée, ne s'est jamais réunie, le groupe Triel a du talent a formulé le vœu « que des échanges plus nourris se fassent entre les différentes équipes ».

« Ce n'est pas une opposition, c'est un lynchage

Des reproches qui font réagir le maire. « Ce n'est pas une opposition, c'est un lynchage en permanence que je subis pendant ces conseils municipaux, rétorque Cédric Aoun. Après, tout le monde me demande de travailler en concertation alors qu'il n'y a aucune bonne foi. » En guise de réponse, l'édile présente alors un tableau récapitulatif de l'action de son équipe en mettant en avant les subventions perçues par la Ville. « Quel dossier vous n'auriez pas fait dans ceux qui sont là ?, questionnet-il en évoquant notamment la rénovation des vitraux de l'église, les travaux entrepris sur les chaudières, ou l'achat d'une navette. « C'est logique [...], c'est parfait [...], c'est inattaquable », ponctue le maire des projets qu'il énumère. ■

POISSY

Une collecte pour aider les jeunes parents dans le besoin

L'association Restos bébé, rattachée à l'antenne pisciacaise des Restos du Cœur, lance un appel aux dons pour récolter vêtements et jouets pour aider les enfants des bénéficiaires.

C'est un appel à la solidarité qui a été lancé en ce mois de décembre à Poissy pour venir en aide aux bénéficiaires ayant des enfants en bas âge. Pour se faire, l'association Restos bébé, rattachée à l'antenne pisciacaise des Restos du Cœur, cherche à collecter « des vêtements pour filles et garçons de 3 à 18 mois, des couches de tailles 2 à 5 ainsi que des vêtements de naissance ». À l'approche de Noël, l'association propose également aux donateurs de déposer des jouets pouvant convenir à des enfants âgés de 6 à 18 mois.

L'association tient plusieurs points de collecte dans la ville. Les dons peuvent être déposés le mardi et mercredi de 8h45 à 11h45 et le jeudi de 8h45 à 16h30 au local des Restos du Cœur situé 34 rue Pasteur, ainsi qu'au pôle social Simone-Veil situé 10 boulevard Louis-Lemelle, du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. ■



ANDRESY

Plus de 1000 colis de Noël distribués aux seniors

La Ville a procédé mercredi 8 décembre à sa traditionnelle distribution de colis de Noël pour les Andrésiens âgés de 68 ans et plus. Cette année, 1 133 personnes ont pu profiter de ces paniers repas imaginés pour « émerveiller les fêtes » des aînés. Vin, terrine, foie gras et sucreries, cette année, la composition des colis a quelque peu évolué. « Avant il y avait une entrée, un plat préparé et des mignardises », explique la première adjointe, Laurence Alavi. Le colis est également accompagné d'une carte de Noël confectionnée par les écoliers.

YVELINES

Des bénévoles recherchés pour accompagner les malades

L'association ASP recherche des accompagnants bénévoles.

L'association d'Accompagnement en soins de support et soins palliatifs (ASP) dans les Yvelines recherche des bénévoles de structures pouvant assurer, entre autres, la communication de l'association et des accompagnants bénévoles.

Le site de l'association explique que le rôle de ces derniers est de « se tenir au chevet du malade dans l'écoute et la présence » et que le temps dédié à cet engagement est d' « environ quatre heures par semaine ». Les accompagnants bénévoles ne doivent ni se substituer à la famille ni aux soignants mais intervenir de manière complémentaire avec eux.

Bien qu'aucune connaissance particulière ne soit exigée, tous les bénévoles sont néanmoins formés par l'association et participent régulièrement à « un groupe de parole animé par un psychologue ». Pour en savoir plus, l'ASP Yvelines est joignable par téléphone au 01 39 50 74 20 ou par courriel à l'adresse aspyvelines@gmail.com. ■

EN BREF

EPONE

Des spectacles éphémères pour lier les quartiers

Le 3 décembre, la Ville a annoncé vouloir organiser en 2022 des spectacles dans le square des Dolmens en partenariat notamment avec la médiathèque.

Le square des Dolmens transformé en un lieu de festivités éphémères. Lors de la présentation de sa politique culturelle en 2022, la Ville a annoncé vouloir organiser des spectacles de plein air dans ce square du quartier d'Elisabethville en partenariat notamment avec la média-

Guy MULLER More d Ephne

« Tout le patrimoine communal sera source de possibilités de spectacles », déclare le maire LR, Guy Muller (à gauche).

thèque. Le but est de faire connaître les infrastructures culturelles et conquérir de nouveaux publics.

« Animer un peu le quartier »

«Le quartier d'Elisabethville [est] un quartier qui est quand même un peu excentré du centre-bourg et donc [les habitants] ont moins de facilité à venir à la médiathèque, explique l'adjoint en charge de la culture, Pascal Dagory. On va donc décentraliser des contes théâtralisés, des petites manifestations comme cela dans le square des Dolmens. Cela va animer aussi un peu le quartier. » Selon lui, ces spectacles permettront aux nouveaux habitants de savoir « qu'il y a ces infrastructures à leur disposition ».

La fréquence des représentations est encore à l'étude. Le maire, Guy Muller (LR), envisage aussi de faire de telles festivités dans d'autres lieux. « Tout le patrimoine communal sera source de possibilités de spectacles », déclare-t-il en affirmant vouloir y associer le Centre d'action culturelle.

VALLÉE DE SEINE

La poste remanie ses tournées dans la boucle de Chanteloup

Confronté à une forte baisse du trafic courrier, le centre de tri de Chanteloup-les-Vignes a fermé ses portes à la fin du mois de novembre.

Le centre de tri postal de Chanteloup-les-Vignes, qui organisait les tournées des facteurs dans les communes avoisinantes comme Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine ou encore Andrésy, a fermé depuis le 23 novembre. L'activité de l'entrepôt situé Rue Henri Becquerel a été transférée vers le centre de Poissy. Les services en bureau de poste ne sont pas impactés.

Selon le groupe La poste, cette adaptation est liée à une forte baisse du trafic courrier. Sur la dernière année, il constate une baisse d'activité « *de près de 20 %* » sur le secteur de Chanteloup. Les facteurs chantelouvais ont été répartis vers les unités d'Orgeval, Vernouillet, Conflans-Sainte-Honorine et Poissy.

Suite à ces changements, la Ville de Carrières-sous-Poissy rapportait le 7 décembre des perturbations dans la distribution du courrier dans certains de ses quartiers. « Quelques perturbations ont pu être constatées au démarrage, reconnaît l'entreprise en précisant que ces dernières sont majoritairement résorbées depuis. Nous constatons encore des situations complexes pour la distribution, au sein de certains gros bâtiments ou habitations individuelles notamment sur le secteur de Chanteloup et Triel. »



L'activité de l'entrepôt situé Rue Henri Becquerel a été transférée vers le centre de Poissy.

MANTES-LA-JOLIE

Violences conjugales : sept jeunes s'emparent du problème

Le cinéma Le Chaplin a projeté, le 25 novembre, un extrait du documentaire retraçant le parcours à vélo de sept jeunes entre Paris et Montpellier au profit de la lutte contre les violences conjugales.

■ CELINE CRESPIN

Coup de pédale contre les violences conjugales. Tel est le nom de l'initiative élaborée par l'association Social Sport et Performance, en partenariat avec l'Ifep, dédiée à l'accompagnement des jeunes de 10 à 25 ans présentant un risque de marginalisation sociale. L'objectif du projet a consisté, pour sept jeunes Mantais, à parcourir, cet été, à vélo, la distance de 790 kilomètres entre Paris et Montpellier (Hérault) en une semaine au profit du centre d'information sur les droits

Selon le président et co-fondateur de l'association, Mounir Haddi, « 1670 euros » ont été récoltés. Le 25 novembre, au cinéma Le Chaplin, un extrait du documentaire réalisé durant le parcours a été diffusé. Mounir Haddi veut désormais en faire un

outil de sensibilisation aux violences

des femmes et des familles (CIDFF)

conjugales.

des Yvelines.

« L'idée de ce documentaire c'est vraiment de créer un outil pédagogique, éducatif et de prévention autour de la violence conjugale. [Le but] c'est de le diffuser dans les collèges, les lycées mais également dans les universités, les écoles d'infirmières pour qu'un maximum de public soit au courant de la violence conjugale et de son ampleur », déclare-t-il en insistant sur le fait que cela concerne à la fois

les hommes et les femmes.

Avec la diffusion de cet extrait documentaire lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes, Mounir Haddi, espère recueillir des financements pour terminer le documentaire et le promouvoir à l'échelle nationale. Selon lui, au total, « plusieurs dizaines de milliers d'euros » seraient nécessaires.

La projection ainsi que l'intervention qui a suivi de Marietou Bidanessy, une victime de violences conjugales durant neuf ans, n'a pas laissé le public indifférent. Alors qu'elle raconte son histoire et la violence psychologique qu'elle a subie auprès de son ancien conjoint, les cris d'une femme en pleurs se font entendre dans la salle de cinéma. « J'ai vécu le même calvaire que vous. Merci beaucoup [d'en parler]!», s'écrie-t-elle en sanglots.

« Ce n'est pas normal [d'avoir été violentée], lui répond Marietou Bidanessy. Aucune femme n'aime être tapée, aucune femme. Si elle reste c'est qu'elle ne sait pas comment faire [pour partir]. » Consciente du fait que les violences conjugales touchent toutes les catégories sociales, elle invite les victimes de violences conjugales à ne surtout pas avoir honte et à en parler autour



FONTENAY-MAUVOISIN

L'association Valeurs et culture arrête son mécénat

Créée en 1989, elle avait pour but premier d'aider à la restauration de la collégiale Notre-Dame à Mantes-la-Jolie.



Parmi les derniers chantiers de l'association, se trouve le réaménagement de l'église de Fontenay-Mauvoisin.

Clap de fin pour l'association Valeurs et culture association de mécénat créée en 1989, et ayant pour but initial d'aider à la restauration de la Collégiale Notre-Dame à Mantesla-Jolie à l'occasion d'une cérémonie mettant en valeur les 20000 euros alloués pour des aménagements au sein de l'église de Fontenay-Mauvoisin, son président Paul Bloegin, a annoncé son arrêt le vendredi 3 décembre dernier. « Il était plus sage de la dissoudre aujourd'hui pour plusieurs raisons majeures, énumère Paul Bloegin. La lassitude de nos sponsors (dont Lafarge, Calcia et EDF, Ndlr) qui nous ont soutenus pendant de nombreuses années [...]. La deuxième c'est la situation actuelle avec le Covid qui nous a cassé un peu il y a deux ans [...]. La troisième c'est le refus d'une subvention des collectivités locales. » L'association organisait tous les ans un concert, subventionné pour moitié, à la Collégiale pour remercier les mécènes. Faute de subventions, il ne pouvait être maintenu.

Au total, 17 communes, principalement du Mantois, ont pu être aidées. Parmi les derniers chantiers, on trouve l'éclairage de l'église du Sacré Coeur à Mantes-la-Ville. ■



« Aucune femme n'aime être tapée, aucune femme. Si elle reste c'est qu'elle ne sait pas comment faire [pour partir] », affirme Marietou Bidanessy, victime de violences conjugales durant neuf ans.

■ INDISCRETS

La semaine dernière, la maire de Paris et candidate à l'élection présidentielle, Anne Hidalgo (PS), a remis sur la table l'idée de l'organisation d'une primaire qui « désignerait un candidat et un programme commun » à la gauche, rapportent Les Echos. Idée vite balayée par le candidat EELV, Yannick Jadot, et l'Insoumis, Jean-Luc Mélenchon.

Dans les Yvelines, La fédération du Parti Socialiste a également pris position. Dans un communiqué daté du 13 décembre, elle a soutenu « un acte de responsabilité » de la part de la maire de Paris. « Depuis quelques mois, le débat s'est déporté à droite et à l'extrême-droite et la gauche peine à se faire entendre et à faire entendre les préoccupations des Françaises et des Français, déplore-t-elle. Désunie, elle donne le sentiment de ne plus avoir d'autre vocation que le témoignage alors même que ses réponses sont celles qui permettraient de relever les grands défis de la période. »

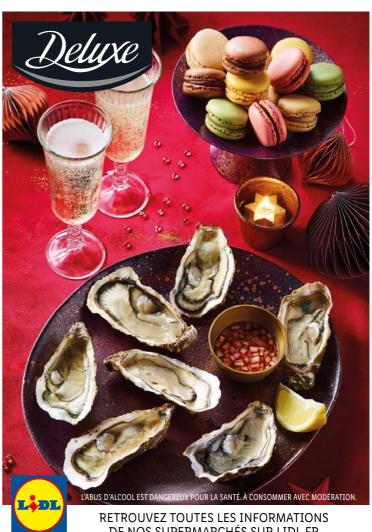
Et de rappeler que « dans notre département, nous avons l'expérience des primaires. Celles qui furent des succès et celles qui se sont révélées être des échecs. Nous savons les organiser. [...] La fédération du PS des Yvelines s'engage dès aujourd'hui dans ce processus ».

Le 8 décembre dernier, l'Observatoire Territoria, fondé en 1986, a remis les trophées du Prix Territoria, récompensant les innovations locales. Présidente depuis novembre 2020, la sénatrice yvelinoise, Sophie Primas (LR), en a tiré un bilan pour le site internet dédié à l'actualité de la fonction publique, weka.fr. « L'idée n'est pas d'imposer mais de partager des bonnes pratiques, des politiques publiques en les adaptant, qu'il s'agisse de la richesse des sujets que nous avons eu la chance de découvrir, de la qualité de la mise en pratique de ces actions ou encore de la diversité des idées, souligne-t-elle. Je suis fière d'être la présidente de l'Observatoire Territoria et de pouvoir, grâce à cela, rendre hommage à l'inventivité de nos territoires. »

Le parti de la majorité présidentielle changera de référent départemental dans les Yvelines en début d'année prochaine. Selon le site d'information *Mantes actu*, Pierre Luce (LREM), à la tête du mouvement dans le département depuis 2019, serait sur le départ. Alors que le parti avait profité de l'élection présidentielle en 2017 en investissant 11 députés LREM sur les 12 circonscriptions, il n'a pas pu profiter des échéances électorales suivantes pour s'imposer.

Lors de l'élection législative partielle en 2020, pour remplacer Nadia Hai devenue ministre, Pierre Luce avait été investi comme candidat. Il n'avait pas pu s'imposer face au maire de Bois-d'Arcy, Philippe Benassaya. Lors des récentes élections départementales, seuls cinq binômes LREM avaient été présentés sur 21 cantons.

Selon les informations de *Mantes Actu*, Mickaël Littière, adjoint conflanais à la sécurité, pourrait le remplacer. Sont aussi évoqués Frédéric Veye dit Chareton, élu d'opposition à Dampierre-en-Yvelines, et déjà candidat pour prendre la tête du mouvement en 2019, ou encore Valentine Tessier, avocate versaillaise et ancienne référente parisienne.



DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



#Engagés pour l'avenir de nos territoires

















ACHERES

Les abonnés fibre craquent face aux débranchements intempestifs

Une réunion publique était organisée ce mercredi 8 décembre. Un représentant du groupe Altice a présenté les solutions pour sécuriser notamment les armoires.

LUCILE GIROUSSENS

La colère, contenue depuis des semaines, voire plusieurs mois, a éclaté. Le 8 décembre dernier, une réunion a été organisée à l'espace Boris Vian, pour évoquer les problèmes rencontrés par les abonnés fibre dans tous les quartiers de la ville. Jean-Claude Brier, délégué régional Altice France (groupe auquel appartiennent SFR et Xp Fibre, chargé de l'installation des armoires, Ndlr), a évoqué des pistes pour sécuriser les armoires et éviter qu'elles ne soient vandalisées. Il a également abordé la question de la relation avec les sous-traitants, chargés des branchements, pointée comme problématique par les riverains. Une adresse courriel dédiée, fibre@mairie-acheres78.fr a été mise en place par la Ville, afin de faire remonter les doléances.

« C'est un sujet délicat qui touche tout le monde, débute Marc Honoré (DVD), le maire achérois. Compte-tenu de la pandémie, du télétravail, du travail des enfants, directement sur les réseaux, on peut comprendre et je pense qu'SFR

peut le comprendre, que c'est impératif d'avoir des lignes qui fonctionnent. » Et l'élu ne croit pas si bien dire, au vu des témoignages exprimés ce soir-là, décrivant tous une situation catastrophique. « Depuis mars j'ai été coupée 157 fois, s'indigne une Achéroise arrivée au printemps dans la résidence Horizons, dans le quartier de la Petite arche. [...] Je suis prélevée de mon abonnement. On peut tout entendre, vous êtes là, vous expliquez, mais je pense qu'à un moment donné il faut vous mettre aussi à la place de tout le monde. » Elle aussi évoque un problème de comportement des soustraitants: « On nous dit qu'aujourd'hui il n'y a pas assez de branchements [...]. Quand le sous-traitant vient, maintenant ça devient un jeu, les techniciens nous donnent leur numéro de portable personnel et on nous dit pour 30 euros on peut vous rebrancher.»

Vingt armoires sont actuellement implantées au sein de la commune, pour environ 11000 points de raccordements, ouverts à tous les

opérateurs. « Je voudrais juste expliquer le fait qu'avec le Covid, évidemment les infrastructures ont connu en cinq, six mois + 60 % de clients nouveaux sur le réseau, rappelle Jean-Claude Brier. On a des armoires qui ont plus de 100 interventions par jour. Et donc évidemment l'armoire, au bout d'un moment, elle ne tient pas. »

À Achères, des armoires ont été refaites en janvier, mais « même si on refait l'architecture interne des armoires, au bout d'un moment ça dure quelques mois et c'est à refaire. [...] On se retrouve nous, opérateurs d'infrastructures dans des situations où il y a des endroits où on est obligés de reconstruire l'ensemble des infrastructures », poursuit-il. Plusieurs pistes sont à l'étude. « On essaie de contraindre les opérateurs commerciaux quels qu'ils soient [...] à gérer autrement leur sous-traitance, explique le représentant d'Xp Fibre. C'est-à-dire que les opérateurs s'engagent également maintenant à ne plus avoir \bar{X} rangs de sous-traitance. » Pour la sécurisation des armoires, sont aussi évoqués la mise en place de serrures électroniques ou encore le compte-rendu d'intervention, effectué par le technicien. « Les techniciens, quand ils interviennent pour



« Je voudrais juste expliquer le fait qu'avec le Covid, évidemment les infrastructures ont connu en cinq, six mois + 60 % de clients nouveaux sur le réseau », rappelle Jean-Claude Brier délégué régional Altice France.

le compte d'un opérateur commercial, doivent prendre un cliché avant et après l'intervention, détaille-t-il. Et ces photos sont envoyées à l'opérateur d'infrastructures, donc en l'espèce Xp Fibre, et elles vont être examinées grâce à des outils d'intelligence artificielle. »

Dans les rangs du public, circule une pétition, qui a recueilli 878 signatures. « Depuis le mois d'avril je n'ai plus rien. Et au mois de septembre, mon opérateur [...] m'a dit malheureusement nous ne pourrons rien faire pour vous, SFR a le monopole de la fibre, il faut aller chez eux, fulmine une Achéroise. Moi je suis à l'ADSL

depuis un mois et franchement nickel. [...] C'est l'âge de pierre, mais je vais beaucoup plus vite que certains qui ont la fibre. » Jean-Claude Brier souligne que tous les sous-traitants ne sont pas concernés, évoquant la situation à Conflans-Sainte-Honorine: «À Conflans, il y a deux ou trois personnes qui sont les collaborateurs de sous-traitants, qui vous mettent le bazar sur le périmètre de la ville parce qu'ils travaillent pour un opérateur commercial qui rentre sur le marché, et qui donc est agressif commercialement. [...] On voit bien que ça tient à deux, trois personnes, sur un périmètre restreint. »

■ EN BREF

ANDRESY

Rue de Chanteloup : vers une augmentation du nombre de logements ?

Le 8 décembre, en réunion publique, les riverains ont appris que le projet immobilier porté par Kaufman & Broad pourrait comporter 38 logements contre 36 en septembre.

L'information a été remarquée. En septembre, le nombre de logements prévu dans le projet immobilier rue de Chanteloup porté par Kaufman & Broad était abaissé de 37 à 36. Or, le 8 décembre, les riverains ont appris en réunion publique qu'il pourrait finalement y en avoir 38.

«Est-ce-qu'il y aura un [logement] de plus, deux de plus ou deux de moins?

AZETTE ENVVELINES

D'après Marc Vettraino (à gauche), directeur adjoint général Île-de-France grande couronne chez Kaufman & Broad, le nombre de logements a été augmenté dans l'étude en raison de la reconfiguration des bâtiments.

On verra. Ce qui est sûr c'est que la surface, par contre, normalement, devrait ne pas bouger », déclare Marc Vettraino, directeur adjoint général Île-de-France grande couronne chez Kaufman & Broad. Selon lui, le nombre de logements a été revu à la hausse en raison de la reconfiguration des bâtiments.

Les riverains s'inquiètent des difficultés de stationnement. « Vous avez des logements qui sont plus petits donc vous avez moins d'individus [...], les rassure Laurent Beunier, adjoint à l'urbanisme. L'ajout d'une unité n'ajoutera pas nécessairement plus de véhicules puisque vous pouvez passer d'un deux pièces à deux une pièce. »

« Dans un studio, il peut y avoir un couple et un couple c'est deux voitures », rétorque une riveraine. D'après Laurent Benier, « 11 places » de stationnement pourraient s'ajouter aux « 48 places » envisagées.

LES MUREAUX

Une suspicion de détournement d'argent à l'épicerie sociale

Selon 78Actu, le montant total s'élève à « 27 445, 55 euros ». Le président de l'association Insertion, solidarité, autonomie (Isa) a été suspendu le 29 novembre.

Des transactions financières laissant perplexes. Selon 78Actu, une suspicion de détournement d'argent a été décelée à l'association Insertion, solidarité, autonomie (Isa) gérant l'épicerie sociale et dont le but est de vendre, à bas prix, des produits de première nécessité aux personnes les plus démunies financièrement. Alors que le budget annuel de l'association, financé par des dons et des subventions, est d'environ « 100000 euros », ce sont « 27445,55 euros » qui auraient été détournés, entre avril et novembre, pour des loisirs et achats personnels.

« 3863,59 euros de séances de golf, 3262 euros de Bitcoins via une plateforme lituanienne, 3619,24 euros de fonds versés sur un compte Paypal, factures de 5976,92 euros chez Boulanger, 1950,87 euros chez Darty, 555,60 euros à la SNCF » sont quelquesuns des détails des montants qui auraient été détournés.

Le président de l'association, David Nauleau, a été démis de ses fonctions le 29 novembre et nie avoir détourné de l'argent. « *Toutes les dépenses qu'on me reproche ont été faites pour l'association* », assure-t-il à *78Actu*. En attendant les résultats de l'enquête et d'un éventuel jugement, il reste présumé innocent. ■



Le but de l'association Insertion, solidarité, autonomie (Isa) gérant l'épicerie sociale est de vendre, à bas prix, des produits de première nécessité aux personnes les plus démunies financièrement.







FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ KEVIN LELONG

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

Accident de la route : un jeune homme laissé pour mort par ses amis

Un jeune homme de 20 ans est décédé après un accident de la route le 5 décembre. Les quatre jeunes qui rentraient de boîte de nuit avec lui, l'ont abandonné et ont braqué un automobiliste pour fuir.



Une enquête a été ouverte pour « homicide involontaire par conducteur et non-assistance à personne en danger ».

Un accident mortel au déroulement morbide. Un jeune homme de 20 ans a trouvé la mort en rentrant de boîte de nuit à Tessancourt-sur-Aubette dans la nuit du 4 au 5 décembre. Les quatre personnes avec qui il avait pris la route en tant que passager ont fui malgré son état critique.

« Des témoins les ont vu rouler comme des fous et ils ont perdu le contrôle », rapporte une source policière des circonstances de l'accident, survenu vers 6 h 30. Après le choc, les cinq hommes originaires des Hauts-de-Seine seraient tous parvenus à s'extraire de l'habitacle. La victime se serait écroulée au bout de quelques mètres. Armés d'un pistolet, ses compagnons de soirée ont braqué un automobiliste pour quitter les lieux, sans même prévenir les secours.

Trois d'entre eux, se sont livrés au commissariat des Mureaux dans l'après-midi même. Le conducteur,

lui, s'est présenté avec son avocat le lendemain. Âgés de 20 à 25 ans, tous sont connus des services de police. S'ils se sont montrés plutôt silencieux durant leurs auditions, une enquête a été ouverte pour « homicide involontaire par conducteur et non-assistance à personne en danger ».

MANTES-LA-JOLIE

Tentative d'incendie au centre de vie sociale Aimé Césaire

Une camionnette a été incendiée devant le local municipal dans la soirée du 9 décembre.

« Quel gâchis! Quelle tristesse! », commente sur Facebook le maire mantais, Raphaël Cognet (DVD), après la tentative d'incendie contre le centre de vie sociale Aimé Césaire dans la soirée du 9 décembre. Une camionnette placée devant le local municipal, situé dans le quartier du Val Fourré a été incendiée vers 20h45. « Le feu s'est propagé sur la façade du bâtiment, mais il a rapidement été maîtrisé », rapporte le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois qui a dépêché quinze pompiers, deux fourgons et une grande échelle sur

« Jespère que les auteurs seront retrouvés et punis comme il se doit. Rien ne peut justifier un tel acte ni l'excuser », poursuit Raphaël Cognet qui a annoncé son intention de porter plaine au nom de la Ville. Contactée, cette dernière n'a pas été en mesure de préciser les dégâts constatés à l'intérieur du local de 60 m². Cela dit, les activités destinées aux enfants et aux familles qui y étaient prévues ont été annulées.

VALLEE DE SEINE

Il tente de « foncer » sur les policiers au terme d'une course-poursuite

Les policiers ont fait usage de leurs armes sur un chauffard pris en chasse entre Poissy et Achères ce mardi 7 décembre. Le conducteur a été gravement blessé.

Un homme de 39 ans a été mis en examen jeudi 9 décembre pour « tentative d'homicide volontaire sur personne dépositaire de l'autorité publique et refus d'obtempérer aggravé ». Deux jours plus tôt, vers 14h30, il aurait tenté de foncer sur les policiers qui le poursuivaient à bord de sa camionnette.

Après un accrochage à Poissy, l'homme a pris la fuite sur la RN184 avant d'être rattrapé à hauteur de la gare d'Achères-Grand Cormier, où les fonctionnaires ont ouvert le feu. Selon le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois,

le conducteur a été gravement blessé. Il a été transporté à l'hôpital Beaujon (Hauts-de-Seine) « *en état d'urgence absolue* ». Ses deux passagers, âgés de 16 ans, ne présentaient que des blessures légères.

D'après les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur conduisait sans permis et était alcoolisé. « Il a été placé en détention par le juge des libertés et de la détention », précise le parquet de Versailles. L'inspection générale de la police nationale (IGPN), est saisie de l'affaire pour déterminer si les tirs des fonctionnaires étaient ou non justifiés.



L'inspection générale de la police nationale (IGPN), s'est également saisie de l'affaire pour déterminer si les tirs des fonctionnaires étaient ou non justifiés.





À Poissy, vivez des instants uniques au cœur d'un parc!



- > Une **situation idéale** proche du centre-ville.
- Des appartementsdu studio au 5 pièces duplex.
- > Des balcons et de grandes terrasses plein ciel.
- > Des vues remarquables sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur

instantsnature.nexity.fr

O 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel





Vos courses alimentaires en ligne livrées chez vous

Votre première Livraison



dès 100€ d'achats

AVEC LE CODE : WELCOME

*Voir conditions de l'offre sur Auchan.fr/courses



Commandez sur www.auchan.fr/courses



Choisissez votre horaire de livraison

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 21H



Votre commande arrive!

NOTRE CHAUFFEUR VOUS PRÉVIENT DE SON ARRIVÉE

livraison offerte dès 180€ d'achats

5€ de 150€ à 180€ d'achats 9,90€ de 50€ à 150€ d'achats 19,90€ si inférieur à 50€ d'achats Ensachage : 0,20€ / commande

Codes postaux éligibles à la livraison à domicile :

78130, 78250, 95780, 27640, 27730, 78580, 78770, 27620, 78124, 78126, 78770, 78820, 78910, 78920, 78200, 78711, 78710, 78930, 78111, 78270, 78520, 78970, 78410, 78680, 78440, 7890, 78840, 78980

SPORT

■ CELINE CRESPIN

Une victoire bonne pour le moral avant la trêve hivernale. Le 11 décembre, pour la dixième journée du championnat en National 3, l'OFC Les Mureaux s'est imposé 0 but à 1 lors de son déplacement sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne). Le but ayant offert la victoire aux Muriautins a été inscrit à la 34° minute de jeu par l'attaquant Abdourahmane Fofana.

L'OFC Les Mureaux est à la dixième place du classement avec 10 points. Les joueurs muriautins disputeront leur prochain match le 16 janvier prochain, à 15 h. Ce jourlà, ils recevront le club de Brétigny (Essonne) qui est à la seconde place du classement avec 20 points.

Alors que *La Gazette* annonçait dans son édition du 8 décembre dernier que le FC Mantois, lui aussi en National 3, disputerait un match le 11 décembre, à 15h, sur le terrain des

FOOTBALL

National 3 : le club des Mureaux s'impose face à l'US lvry

Le 11 décembre, en National 3, l'OFC Les Mureaux s'est imposé 0 but à 1 sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne).

Ulis (Essonne), celui-ci n'a finalement pas eu lieu. Il est effectivement reporté au 18 décembre, à la même heure. Pour rappel, le club des Ulis est lanterne rouge du classement avec 6 points alors que le FC Mantois est à la neuvième place avec 11 points.

Rendez-vous manqué en National 2, pour l'AS Poissy qui disputait également son dernier match en 2021. Pour la 14º journée du championnat, les Pisciacais ont été défaits sur leur terrain, sur le score de 1 but à 3, par le club de Vannes (Morbihan). Les visiteurs ont ouvert le score à la onzième minute de jeu sur un but du milieu de terrain de Vannes, Jordan Henry.

Le club de vallée de Seine a cepen-

dant su rapidement réagir puisqu'à la 15° minute de jeu, l'AS Poissy a égalisé grâce à une frappe du droit du milieu de terrain Jaime Palhares. Cela n'a cependant pas suffi à venir à bout de Vannes qui a marqué deux buts respectivement à la 30° et à la 38° minute. Le premier a été inscrit par le défenseur Alexandre Lavenant et le second par Jordan Henry.

« Tout s'est joué en première période où [nos joueurs] ont sombré avant la pause et n'ont pas pu faire leur retard en seconde période. Il faudra réagir après la trêve! », déclare, le 11 décembre, à l'issue de la rencontre, l'AS Poissy sur sa page Facebook.

Les Pisciacais sont actuellement onzièmes du classement avec 16 points.

Leur prochain match est prévu le 15 janvier prochain, à 18 h, sur le terrain de Granville (Manche). Ce dernier est treizième du classement et compte autant de points que l'AS Poissy.



L'OFC Les Mureaux est à la dixième place

BOXE

Championnat de France : Axel Yoka s'incline face à Cheikhmar Koné

Le 11 décembre, en finale du championnat de France de boxe olympique Elite, le frère de Tony Yoka s'est incliné face au fils de Malamine Koné, créateur de la marque Airness.

« Un très gros événement. » Le fondateur et directeur sportif du B'O Boxing Yoka d'Achères, Olivier Bonine, résume ainsi la finale du championnat de France de boxe olympique Elite dans la catégorie des moins de 81 kilos qui a eu lieu le 11 décembre à Cergy-Pontoise. Axel Yoka, frère de Tony Yoka et licencié au club d'Achères, s'est incliné face à Cheikhmar Koné, le fils du créateur d'Airness.

« C'était un combat tellement serré que [les juges] auraient pu donner la victoire soit à l'un soit à l'autre », déclare Olivier Bonine en précisant que, malgré sa défaite, Axel Yoka « a eu la coupe du meilleur combattant des championnats de France ». Parmi les autres combats, Thierry Ngounda, licencié au club achérois, a été défait le même jour en finale par Moreno Sendero dans la catégorie des moins de 75 kilos. La boxeuse du B'O Boxing d'Achères, Julina Nilusmas, moins de 57 kilos, s'est inclinée, le 10 décembre en demi-finale.

Le 18 décembre, à 20 h, le boxeur professionnel du B'O Boxing Yoka d'Achères, Anauel Ngamissengue, tentera, lui, de décrocher le titre de champion de la coupe de France Elite des poids moyens à Villerssur-Mer (Calvados). ■



Le 18 décembre, Anauel Ngamissengue, tentera de décrocher le titre de champion de la coupe de France Elite des poids moyens à Villers-sur-Mer



CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC



Cardiologie

Tél.: 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue

Tél.: 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien

Tél.: 06 78 91 88 83 Tél.: 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral

Tél.: 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue

Tél. : 01 30 94 89 62 Tél. : 07 67 27 20 17 Ophtalmologue

Tél.: 01 30 33 09 90 Tél.: 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue

Tél.: 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale

Tél.: 01 30 92 60 94 Tél.: 01 34 78 50 01

Expertise Médicale

Tél.: 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste consultations non programmées

Tél.: 01 30 94 89 50

Néphrologue

Tél.: 01 30 94 89 59

Rhumatologue

Tél. : 01 30 94 89 79 Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie

Échographie-Mammographie

Tél.: 01 30 94 89 89

Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire

Tél.: 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste

Tél.: 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État

Tél.: 01 30 94 35 43

Ostéopathe

Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste

Tél.: 09 82 60 56 92



CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

POISSY

La villa Savoye transformée en décor de Cluedo

Pour l'édition 2021 des Contes et histoires des monuments nationaux, la Villa Savoye organise un « Cluedo à la villa » du 18 au 23 décembre, à 14 h 30.



L'événement sera aussi l'occasion de découvrir la villa Savoye et son histoire. Le lieu est inscrit depuis 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Saurez-vous trouver l'identité du meurtrier ? Pour l'édition 2021 des Contes et histoires des monuments nationaux, la Villa Savoye organise un « Cluedo à la villa ». Ce jeu d'enquête et de déduction, grandeur nature, sera également l'occasion de découvrir l'histoire du lieu créé par l'architecte Le Corbusier et inscrit depuis 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

« Démêler le vrai du faux »

« Pour démêler le vrai du faux et trouver les indices, vous serez guidé par une animatrice du patrimoine à travers l'histoire de la villa et son architecture », indique le communiqué de la villa Savoye sur

villa-savoye.fr, son site internet.

L'événement est accessible à partir de huit ans. Le tarif enfant est fixé à six euros et celui des adultes est à 11 euros. Les réservations des places encore disponibles sont obligatoires sur le site internet tickets.monuments-nationaux.fr.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un restaurant transformé en escape game

Il a lieu du 17 au 22 décembre.

Se creuser les méninges en mangeant. Du 17 au 22 décembre, le restaurant Tales of Gourmet à la décoration faisant référence à la pop culture, situé 1 rue Bourbon, organise un escape game en partenariat avec la société Mysteria Ingénium spécialisée dans ce genre d'événements. « Les participants seront amenés à enquêter dans ce restaurant où d'étranges phénomènes ont été signalés. Mais enquêter peut ouvrir l'appétit, c'est pourquoi nos enquêteurs seront amenés à manger pour résoudre un bon nombre d'énigmes », explique Daniel Cohen, responsable du restaurant.

Le prix est de 20 euros pour les adultes et de 15 euros pour les mineurs. Les réservations se font via le lien billetweb.fr/formule-bepdd qui indique que « des échantillons de plats salés et sucrés, sans viande, seront proposés ». Les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances alimentaires doivent contacter le personnel du restaurant au 01 39 72 22 70. L'escape game, dont les créneaux horaires sont proposés en après-midi et en soirée, est accessible dès 10 ans en groupe de six personnes maximum.

ANDRESY

Des céramiques s'installent à la galerie des passions

Jusqu'au 2 janvier, la galerie des passions abrite l'exposition Céramiques contemporaines des artistes Sylvie Godart et Claire Lhuisset.

Des céramiques remplissent la galerie des passions située dans le hall de l'espace Julien Green. Jusqu'au 2 janvier, le lieu accueille l'exposition *Céramiques contemporaines* des artistes céramistes Claire Lhuisset et Sylvie Godart.

« Ces deux artistes vous invitent à voyager dans leur monde fait de porcelaine monochrome pour l'une et de motifs en relief pour l'autre », résume la Ville sur son site internet, andresy. com. Quelques-unes des œuvres en relief de la céramiste Sylvie Godart sont d'ailleurs présentées sur son site internet, sylviegodart.fr. Quant à l'artiste Claire Lhuisset, elle était présente à l'événement *Sculpture en l'île* en septembre 2019. L'exposition est gratuite et en accès libre du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h. Pour plus de renseignements, le service de l'animation culturelle est joignable par téléphone au 01 34 01 11 62



L'exposition Céramiques contemporaines présente dans la galerie des passions au niveau du hall de l'espace Julien Green est en accès libre du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h.

EN 2022,

MA COLLECTE ÉVOLUE. DÉSORMAIS, EN UN CLIC, JE SAIS QUAND SORTIR MES POUBELLES.

Connaître mes jours de collecte n'aura jamais été aussi simple ! Je me connecte sur le site de la communauté urbaine, je rentre mon adresse et j'accède aux jours de collecte selon le type de déchets. Et je peux même imprimer un calendrier personnalisé.

Rendez-vous sur gpseo.fr







ON EN PARLE

La prévention face à l'inceste

La psychanaliste et auteure des *MAL Aimées*, Caroline Bréhat, est venue à *LFM* pour parler de l'importance d'écouter la parole de l'enfant.



Caroline Bréhat s'est inspirée de son propre combat pour sauver sa fille afin d'écrire le roman Les MAL Aimées.

Après la parution du livre *La familia grande* de l'avocate Camille Kouchner, des milliers de tweets sont apparus sous le hastag #Me-Too Inceste. Qu'ils soient anonymes ou non, tous témoignent des problèmes d'incestes vécus. Mais, comment continuer à libérer la parole des enfants d'hier et d'aujourd'hui face à une question sociétale qui pourrait s'imposer comme le combat principal du prochain quinquennat ? Comment prévenir et anticiper ce fléau ? Comment comprendre

l'inceste d'un point de vue juridique et qui diffère selon les pays ? La psychanaliste et auteure des *MAL Aimées*, Caroline Bréhat, est venue à *LFM* pour donner des clés de compréhension face à l'inceste.

Selon la Ciivise, Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, les violences sexuelles concernent au moins 160 000 enfants chaque année en France. Pour 22 000 d'entre eux, ces violences sont faites par le père

de famille. En 2020, seulement 1697 personnes ont été poursuivies pour viol incestueux ou pour agressions sexuelles sur mineurs et 760 ont été condamnées pour de tels motifs en 2018.

Pour Caroline Bréhat, l'enfant ne ment généralement pas. « Les études l'ont prouvé, c'est très marginal. C'est 0,01 % [des cas] selon certaines études américaines », explique-t-elle. La psychanaliste a, elle-même, été concernée par l'inceste, à travers sa fille qu'il a fallu arracher aux griffes de son père. Mais prouver ce genre de mauvais traitements a été un parcours du combattant. C'est en tout cas ce qu'elle explique dans son roman Les MAL Aimées. À travers des personnages fictifs, elle aborde le combat d'une mère pour délivrer la vérité à la justice américaine où le droit à l'inceste est assez spécifique. Le roman est disponible aux éditions Art 3 Galerie Plessis. Pour en savoir plus sur le travail de Caroline Bréhat, rendez-vous sur son site carolinebrehat.com.

L'émission *On en parle* est présentée chaque jeudi, en direct, à 11h, par Mario Lawson sur LFM 95.5. Elle est également disponible en ligne sur le site lfm-radio.com/podcasts.

LE LIVE

Rencontre avec S-pion, rare featuring de PNL

L'Essonne était à l'honneur dans le Live avec S-pion. Il est venu nous présenter son tout dernier projet, la réédition de Sourou 2.

Membre du groupe IGD et du label QLF, S-Pion se fait connaître grâce à des featurings avec les groupes MMZ mais surtout PNL pour le titre *Que la Mic.* Après avoir dévoilé plusieurs clips, dont un gros succès avec N.O.S, membre de PNL, sur le titre *Fuck mes réves*, S-Pion a sorti son premier album *Sourou* en juillet 2019. Il a été suivi d'un second opus, en décembre 2020, où l'on pouvait retrouver dix titres et des grosses connexions avec Jok'Air, Titof, Almira ou encore Cheu B.

S-Pion a monté son propre label. « J'ai décidé de monter mon label dès que j'ai signé en major pour être vraiment indépendant, assure-t-il. Pour le moment, je suis solo, pour rendre la chose

la plus carrée possible. Après on suit toujours les petits jeunes de près comme de loin pour les accompagner dans la musique. » Sourou 2 propose en tout cas de nombreux featurings.

S-Pion est aussi revenu sur la relation qu'il a pu avoir avec PNL. « Je les ai vu monter au plus haut, explique-til. De base, dans le 91, personne n'avait explosé dans la musique mais là c'était vraiment un boom, un déclic. On peut le dire: PNL a donné envie à beaucoup de personnes du 91 de se lancer dans la musique. »

Le Live, animé par Alice, du lundi au vendredi, est en direct de 16h à 19h et s'écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com



Le rappeur S-Pion était au micro de *LFM* pour présenter la réédition de son dernier projet, *Sourou 2*. Il est aussi revenu sur sa relation qu'il a pu avoir avec PNL.

SUDOKU: niveau moyen

9				8	7		6	2
2	4	8		6	3		5	7
	1		2					
		1		2	6	7	9	
	9						2	8
8	2	7	3			5		
	6		4			П		
		9		3	1			5
	7	2	5		8	6	4	1

SUDOKU: niveau difficile

9			1			8	6	
3					6			
	7					4		7
	8	2						7
		4			8			1
		7		1	4			
	1		5					6
2								
	5		8		9	1	2	4

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°278 du 8 décembre 2021 :

5	7	1	9	6	2	4	3	8		6	4	Ī
4	3	8	7	5	1	6	9	2		3	8	ľ
9	6	2	3	4	8	7	1	5		1	9	Ī
6	1	3	4	7	5	8	2	9		7	5	Ī
2	9	4	1	8	6	5	7	3		2	3	
8	5	7	2	3	9	1	4	6		4	1	
1	8	9	5	2	4	3	6	7		5	2	ľ
3	2	6	8	1	7	9	5	4		8	7	
7	4	5	6	9	3	2	8	1		9	6	ĺ

6	4	5	3	8	1	9	7	2
3	8	2	5	9	7	1	4	6
1	9	7	4	2	6	8	3	5
7	5	9	6	1	4	2	8	3
2	3	8	7	5	9	6	1	4
4	1	6	8	3	2	5	9	7
5	2	3	9	4	8	7	6	1
8	7	1	2	6	3	4	5	9
9	6	4	1	7	5	3	2	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La_Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosnysur-Seine à Achères en passant par chez vous!

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yyelines fr

Directeur de la publication, éditeur: Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines. fr Rédactrice en chef, actualités: Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr Actualités, faits divers: Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr Actualités, culture, sport: Céline Crespin-celine.crespin@lagazette-yvelines.fr Publicité: Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr Mise en page: Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr Imprimeur:

ISSN: 2678-7725 - Dépôt légal: 12-2021 - 60 000 exemplaires Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.



Pour vous, assistants maternels, plus de visibilité

Déclarez vos accueils et détaillez votre projet pédagogique !

Parents, gagnez en sérénité

• Trouvez un accueil adapté à vos besoins et à ceux de votre enfant !

assmat.yvelines.fr

La plateforme dédiée pour une relation qui part du bon pied!

